



VILLE DE MÉZIN

## MISE À DISPOSITION DU CHAPITEAU DE LA COMMUNE DE MÉZIN

### 1) Réservation du chapiteau :

La Mairie de Mézin prête le chapiteau

A.....

Date de la manifestation : .....

Lieu de la manifestation : .....

Motif de la manifestation : .....

### 2) Assurance :

L'association qui souhaite emprunter le chapiteau devra fournir une **attestation d'assurance Responsabilité Civile** à la mairie.

### 3) Condition :

L'association doit prévoir **obligatoirement 4 personnes au minimum** présentes au montage et démontage pour aider les agents.

Fait à : .....

Le : .....

Le Maire

Le Président de l'association